

Technicien de maintenance CVC

RNCP34159 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227r
Formacode(s)	24162, 22654, 22642, 22607
Code(s) ROME	I1308, I1306
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	05/08/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

42 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 31 à former et organiser l'évaluation et 11 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800244	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800251	Former
A.F.P.I.PROVENCE	34408659000041	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 42 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34159-technicien-de-maintenance-cvc/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien de maintenance CVC assure la maintenance préventive de niveau 2, réalise la maintenance corrective et optimise les réglages des équipements thermiques et thermodynamiques, des réseaux de distribution hydrauliques et de traitement d'air, appelés systèmes CVC des bâtiments tertiaires et industriels.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités menées par le technicien de maintenance CVC contribuent au confort des occupants, à la qualité des

ambiances et au bon fonctionnement des process en milieu industriel. Il travaille souvent seul, mais reste au contact de son hiérarchique et se conforme aux règles d'hygiène et de sécurité notamment dans l'utilisation des équipements de protection individuelle. Il gère les déchets liés à sa maintenance et il est le garant de la propreté des locaux qui lui sont confiés. Il assure la mise à jour des écrits contractuels et réglementaires sur chacun des sites clients.

Le technicien de maintenance CVC travaille toujours au sein du « service de maintenance » d'une entreprise de type PME ou d'un bureau local d'un major de la maintenance des équipements des systèmes CVC. Ce « service de maintenance » est constitué d'équipes d'une dizaine de techniciens gérées techniquement et administrativement par un chargé d'affaires. Il reçoit de son hiérarchique la liste de ses sites clients, les éléments des contrats tels que la localisation géographique, la liste des équipements et la périodicité de la maintenance, le planning des actions de maintenance systématique, les demandes de maintenance corrective et ses approvisionnements en pièces détachées et consommables.

Le métier s'exerce sur deux types de sites clients :

Les systèmes CVC de taille importante qui nécessitent la présence journalière d'un ou plusieurs agents et techniciens de maintenance, appelés « postes fixes »

Les systèmes CVC de taille plus réduite qui oblige le technicien de maintenance à se déplacer avec un véhicule vers une destination différente chaque jour. Le permis de conduire est obligatoire pour la tenue de l'emploi.

Les horaires peuvent être adaptés aux contraintes de la maintenance corrective et le technicien de maintenance CVC peut être assujéti à des astreintes.

Les tâches réalisées sur ou dans l'environnement imposent au technicien de maintenance CVC, désigné par son employeur et après analyse, d'appliquer des prescriptions de sécurité électrique. En conséquence de quoi, il sera habilité par son employeur selon la nature des opérations, de l'environnement, du domaine de tension et du niveau de responsabilité défini.

Dans le cadre des interventions sur un équipement thermodynamique, le technicien de maintenance CVC doit être détenteur d'une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes de catégorie 1.

Le technicien de maintenance CVC peut être amené à intervenir sur un équipement de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air (installation classée) ; le cas échéant, il doit être formé sur le risque légionellose associé à l'équipement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements thermiques et des réseaux de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire

- Exécuter la maintenance préventive et corrective de niveau 2 d'un équipement thermique et d'un réseau de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- Réaliser la maintenance corrective de niveau 3 d'un équipement thermique et d'un réseau de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- Optimiser les réglages d'un équipement thermique et d'un réseau de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire

2. Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements de traitement d'air

- Exécuter la maintenance préventive et corrective de niveau 2 d'un équipement de traitement d'air
- Réaliser la maintenance corrective de niveau 3 d'un équipement de traitement d'air
- Optimiser les réglages d'un équipement de traitement d'air

3. Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements thermodynamiques et des réseaux de distribution d'eau glacée

- Exécuter la maintenance préventive et corrective de niveau 2 d'un équipement thermodynamique et d'un réseau de distribution d'eau glacée
- Réaliser la maintenance corrective de niveau 3 d'un équipement thermodynamique et d'un réseau de distribution d'eau glacée
- Optimiser les réglages d'un équipement thermodynamique et d'un réseau de distribution d'eau glacée

Blocs de compétences

RNCP34159BC01 — Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements thermiques et des réseaux de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Exécuter la maintenance préventive et corrective de niveau 2 d'un équipement thermique et d'un réseau de

distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Réaliser la maintenance corrective de niveau 3 d'un équipement thermique et d'un réseau de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Optimiser les réglages d'un équipement thermique et d'un réseau de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
- b)
d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
- c)
des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP34159BC02 — Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements de traitement d'air

LISTE DE COMPÉTENCES

Exécuter la maintenance préventive et corrective de niveau 2 d'un équipement de traitement d'air

Réaliser la maintenance corrective de niveau 3 d'un équipement de traitement d'air

Optimiser les réglages d'un équipement de traitement d'air

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
- b)
d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
- c)
des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP34159BC03 — Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements thermodynamiques et des réseaux de distribution d'eau glacée

LISTE DE COMPÉTENCES

Exécuter la maintenance préventive et corrective de niveau 2 d'un équipement thermodynamique et d'un réseau de distribution d'eau glacée

Réaliser la maintenance corrective de niveau 3 d'un équipement thermodynamique et d'un réseau de distribution d'eau glacée

Optimiser les réglages d'un équipement thermodynamique et d'un réseau de distribution d'eau glacée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
- b)
d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
- c)
des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les locaux tertiaires d'habitation : immeubles d'habitation (chaufferies) ou hôtels (refroidisseurs de liquide réversibles et traitement d'air de confort)
- Les locaux tertiaires à forte activité humaine : sièges sociaux, immeubles de bureaux, hôpitaux, cinémas, musées, piscines couvertes, aéroports (production de chauffage, production d'eau glacée et traitement d'air de confort)
- Le secteur industriel : industries de pointe, laboratoires, salles blanches, salles d'opération (production de chauffage, production d'eau glacée, traitement d'air de process et gestion technique centralisée)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
- Technicien de maintenance en conditionnement d'air
- Technicien de maintenance en génie climatique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Risques électriques :

- arrêté du 26 avril 2012, articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : un titre d'habilitation électrique est attribué par l'employeur pour les activités où le risque électrique est présent.

Risque légionellose :

- arrêté du 14 décembre 2013 relatif aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2921 : prescriptions générales applicables à la maintenance des équipements soumis à un risque légionellose.

Risques fluides frigorigènes :

- arrêté du 13 octobre 2008 modifié relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R. 543-106 du code de l'environnement : attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes, catégorie 1.

Les titulaires de ce titre professionnel ou du certificat de compétences professionnelles suivant :

Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements thermodynamiques et des réseaux de distribution d'eau glacée,

sont considérés comme ayant réussi l'examen théorique et pratique mentionné à l'article 5 du règlement (CE) n° 303/2008 ainsi que l'évaluation mentionnée à l'annexe I de l'arrêté du 13 octobre 2008 modifié. La délivrance de l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes (catégorie 1) à un personnel titulaire de ce titre professionnel ou du certificat de compétences professionnelles, après la date du 27 avril 2012, ne nécessite donc pas de nouvelle évaluation.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 992 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 838
Jugés difficiles à recruter	70 %
Emplois saisonniers	6 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 650 €
-------------------------	---------

Selon la branche	7 530 € – 8 550 €
------------------	-------------------

Prise en charge	Branches concernées
7 650 €	Valeur par défaut · 207 branches
8 550 €	CPNE de l'exploitation des équipements thermiques et de génie climatique, CPNEFP de la métallurgie
7 851 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique
7 754 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 530 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	05/08/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP26634

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38748

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP26634

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34159/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2022 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	27 773 €
Coût moyen par dossier	6 943 €
Durée moyenne	539 h
Période	10/2020 – 09/2023
Entreprise	63 %
France compétences	37 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.